

# ComPacT NSX630 - 4 bornes pour câbles 35 à 300mm² et séparateur de phases

LV432480

Statut commercial: Commercialisé

# **Principales**

Type de produit ou équipement	Connecteur de câble nu	
Catégorie d'accessoire / de pièce détachée	Accessoire de racordement	
Compatibilité de gamme	ComPacT ComPacT NSX400	
	ComPacT ComPacT NSX630	
	ComPacT ComPacT NSX DC	
	ComPacT ComPacT NSX400	
	ComPacT ComPacT NSX630	
	ComPacT ComPacT NSX400 DC	
	ComPacT ComPacT NSX630 DC	
	ComPacT	
	EasyPact EasyPact CVS400	
	EasyPact EasyPact CVS630	
	ComPacT ComPacT INS	
	ComPacT ComPacT INV	
Description des pôles	4P	
Quantité du lot	Lot de 4	

# Complémentaires

[In] courant assigné d'emploi	630 A
Matière des conducteurs	Aluminium
Raccordement	Borne à vis1 câble(s) 35300 mm²

## **Emballage**

Type d'emballage 1	PCE
Nb produits dans l'emballage 1	1
Hauteur de l'emballage 1	4,000 cm
Largeur de l'emballage 1	20,000 cm
Longueur de l'emballage 1	24,000 cm
Poids de l'emballage 1	490,000 g
Type d'emballage 2	S03
Nb produits dans l'emballage 2	25
Hauteur de l'emballage 2	30,000 cm
Largeur de l'emballage 2	30,000 cm
Longueur de l'emballage 2	40,000 cm
Poids de l'emballage 2	12,650 kg

### Garantie contractuelle

Garantie 18 mois



Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

#### Environmental Data expliquées >

Empreinte carbone (kg CO2 eq.)	5
Profil environnemental	Profil environnemental du Produit

#### **Use Better**

Teneur en métaux recyclés	0
Emballage avec carton recyclé	Oui
Emballage sans plastique	Non
Directive UE RoHS	Conforme
Règlementation REACh	Déclaration REACh
Teneur en halogène	Le produit contient un halogène au-dessus des seuils

## Use Again

○ Réemballer et réusiner	
Profil Économie Circulaire	Pas d'opérations particulières de recyclage requises
Reprise	No
DEEE	Le produit doit être éliminé sur les marchés de l'Union européenne à la suite d'une collecte spécifique des déchets et ne jamais finir dans des poubelles